

Madame la Directrice Académique, chers collègues membres du CSA,

Ce CSA est organisé à quelques jours de la rentrée et nos élus ne peuvent pas commencer cette instance sans vous faire part de leurs inquiétudes.

La CFDT Education est abasourdie devant le piratage des données de nombreux personnels et élèves qui s'est passé durant les vacances scolaires et le manque de sécurité des données qui discrédite encore une fois notre ministère. Alors même que les enseignants, sur le terrain, sont souvent en difficulté par des dysfonctionnements réguliers de nombreuses applications obligatoires comme ONDE, des problèmes engendrés par l'utilisation de Pronote ou des ENT mais aussi par des règles émanant du RGPD, il est devenu risible de voir à quel point notre ministère est mal doté au niveau informatique. Les enseignants de leur côté déplorent une prime informatique trop faible, un manque de formation en communication ou de formation pour l'utilisation de ces nouveaux outils, rappelons au passage qu'un PDF de 225 pages ou un module sur Magistère ne sont pas ce que la CFDT appelle de la formation (surtout quand ces PDF sont envoyés la veille des grandes vacances !)

Au niveau national, nous pouvons aussi regretter la communication vis-à-vis de l'interdiction des portables dans les lycées, déjà par ce qu'elle a été extrêmement tardive mais aussi parce qu'elle a été mal préparée et non anticipée, comme toutes les dernières réformes ou lubies de ministres. Nous entrevoyons déjà les problèmes qui peuvent se poser : de nombreux élèves vont se ruer au moment des pauses dans les toilettes afin d'y consulter leur téléphone et par là même vont empêcher ceux qui ont réellement besoin d'y aller. Cela s'est vu au collège ces dernières années et il serait très étonnant que cela n'arrive pas au lycée. Nous pouvons aussi anticiper une recrudescence d'élèves présents dans les lieux réservés aux fumeurs, extérieurs aux lycées et donc non soumis à ces nouvelles règles. Bref, que d'énergie et de temps perdus ! Faire respecter l'application réelle de l'interdiction de l'utilisation en cours sans autorisation de l'enseignant aurait déjà été un bon début.

Pour en venir au niveau départemental, nous commencerons par vous alerter sur trois points :

- Les difficultés liées au piratage impactent les conditions de rentrée des directeurs des écoles mais aussi des personnels de direction partout dans le département. Vous êtes certainement au courant mais ces premiers jours de reprise sont pour eux éprouvants et difficiles et l'année ne commence pas pour le mieux.
- La nomination des AESH est beaucoup trop tardive. A 5 jours de la rentrée, celles que nos élus ont contacté n'avaient pas les leurs. Comment organiser leur emploi du temps mais aussi comment faire des choix dans les répartitions des élèves sans leur nomination ?
- Pour les lauréats du CRPE 2026, l'entrée dans le métier est aussi difficile dans notre département. Contrairement à ce qui se passe ailleurs, quelques jours avant la

rentrée, les stagiaires manchois qui alternent 3 semaines de formation et 3 semaines de classe ne savaient pas quel stagiaire du binôme commencerait dans la classe...
Difficile comme entrée en matière !

Tous ces éléments montrent à quel point il faut du temps pour que les équipes préparent cette rentrée et une journée de pré-rentrée ne peut suffire. Pourquoi dès lors refuser de comptabiliser deux journées de pré-rentrée ? Il faut arrêter d'abuser de la bonne volonté des collègues et de compter toujours sur la débrouille et leur bonne conscience !

Pour poursuivre, nous allons évoquer aujourd'hui certainement des cas d'écoles qui sont en sureffectif mais avec peu de chance d'obtenir des ouvertures faute de moyens. Cependant les élu.es de la CFDT souhaitent rappeler que nous avons besoin de lignes claires sur la future carte scolaire. Nous avons bien compris que celle-ci est amenée à évoluer et à se projeter sur plusieurs années mais les premières décisions que vous avez prises, Madame la Directrice académique lors du CSA du 26 juin, nous inquiètent. Vous avez fait le choix de 2 ouvertures définitives dans la même zone du département, la Hague, qualifiée par vous-même de zone la « plus favorisée de notre département avec des IPS de 120 ». Comment cela a-t-il été perçu sur le terrain ? Certainement pas équitable pour des écoles en quartier dit « politique de la ville » et qui sont considérées comme des écoles « ordinaires », sans que ce label leur apporte une aide bienvenue. La CFDT depuis quelques années rappelle que les labels (QPV ou TER) sont inutiles s'ils ne permettent pas d'avoir de meilleures conditions de travail et d'apprentissage. Une de nos propositions est de maintenir ces écoles avec une moyenne par classe inférieure à la moyenne du département. C'est loin d'être le cas partout ! Nos élu.es seront comme d'habitude prêt à travailler avec vous sur cette nouvelle approche de carte scolaire à condition qu'il y ait un vrai dialogue social car nous ne serons pas des faire-valoir de la communication gouvernementale ! Dans tous les cas, il est certain que la CFDT Education sera extrêmement vigilante sur la prise en compte des critères sociaux dans le choix des mesures de carte scolaire. Car une société juste se construit dans l'équité et non dans l'égalité pure et simple.